

Réunion de Bureau du COREVIH AUVERGNE-LOIRE

17 septembre 2019, 17h00

par téléphone

Présents : Thiphaine BARJAT (CHU Saint-Etienne), Stéphane CRIEDLICH (ACTIS), Monique DANTEC (AIDES), Anne FRESARD (CHU Saint-Etienne), Frédéric GALTIER (IREPS), Christine JACOMET (CHU Clermont-Ferrand), Dominique MAZZOCOLIN (CHU Clermont-Ferrand), Anne-Lise RICHARD (CHU Saint-Etienne), Giuseppe VITAGLIANO (AIDES).

Excusés : Violaine CORBIN-VALDENNAIRE (CHU Clermont-Ferrand)

ORDRE DU JOUR

1/ Mise en conformité du COREVIH Auvergne Loire selon la modélisation des COREVIH sur ordre de l'ARS :

- Proposition de modification des postes de coordination médicale et de secrétariat
- Proposition de création de poste de coordination administrative
- Modalités de recrutement des TEC

2/ Ordre du jour de l'AG du 24 septembre.

3/ Courrier à adresser au Ministre et aux parlementaires concernant les modifications des conditions d'accès à l'AME.

1/ Mise en conformité du COREVIH Auvergne Loire selon la modélisation des COREVIH sur ordre de l'ARS

Une rapide relecture d'une partie du relevé de décisions du dialogue de gestion ARS du 18 juin dernier, est effectuée. Il s'agit du paragraphe concernant les effectifs du COREVIH et du calcul de la masse salariale.

L'ARS précise dans ce document que le financement des COREVIH repose sur une modélisation financière (instructions du 23 avril 2009) qui prévoit un financement forfaitaire pour couvrir les charges de personnels suivantes :

0,3 ETP administratif ou médical de coordination

1 ETP secrétariat

2 ETP TEC (2 TEC pour les 750 premiers patients puis 1 TEC supplémentaire par tranche de 500 patients)

1 ETP adjoint des cadres.

Il est demandé à ce que le COREVIH s'organise en respectant les fonctions et temps réglementaires des ETP demandés et de développer un temps de coordination administrative sur la base de la réduction du temps de coordination médicale et de secrétariat en restant dans l'enveloppe « charge de personnel ».

Christine JACOMET a rencontré la Directrice de l'Hôpital Gabriel Montpied, Mme SAVALE, qui, après s'être mise en rapport avec la Direction Générale de Saint-Etienne, propose la répartition des effectifs suivante :

	Actuellement		Projet		Total actuel	Total Projet
	Clermont-Ferrand	Saint-Etienne	Clermont-Ferrand	Saint-Etienne		
PH	0,4	0,2	0,2	0,1	0,6	0,3
AMA	1	0,8	0,2	0,3	1,8	0,5
ACH	-	-	1	-	-	1
ARC (technicien)	1,8	1	1,5	1,5	2,8	3
Ingénieur	-	-	1	-	-	1

Anne FRESARD est étonnée du temps de secrétariat proposé (0,2 + 0,3) puisque selon la modélisation de la masse salariale pour un COREVIH, il existe 1 ETP secrétariat ; il est donc logique de proposer un mi-temps secrétariat par site. Elle a déjà discuté avec la Direction des Affaires Financières de Saint-Etienne pour un 0,5 ETP de secrétariat.

Christine JACOMET est prête à faire une nouvelle proposition à Mme SAVALE.

	Actuellement		Projet		Total actuel	Total Projet
	Clermont-Ferrand	Saint-Etienne	Clermont-Ferrand	Saint-Etienne		
PH	0,4	0,2	0,2	0,1	0,6	0,3
AMA	1	0,8	0,5	0,5	1,8	1
ACH	-	-	1	-	-	1
ARC (technicien)	1,8	1	1	1	2,8	2
Ingénieur	-	-	1	-	-	1

Concernant le recrutement à Clermont-Ferrand d'une coordination administrative à temps plein sur l'ETP adjoint des cadres, Stéphane CRIEDLICH propose de travailler ensemble sur la fiche de poste avec comme base les différents profils de coordination des autres COREVIH, puis de la soumettre aux membres du bureau pour validation.

2/ Ordre du jour de l'assemblée générale du 24 septembre 2019

Bien entendu, la question du remaniement salarial sera abordée afin d'informer les membres de ces changements à venir.

Ensuite, un point sera fait sur les travaux et projets des différentes commissions, avec notamment :

Commission Prévention/Dépistage :

- La quinzaine du dépistage prévue fin novembre prochain
- Un point sur le courrier mis au point par Morgane RUDE BACHE et Claire GUGLIELMINOTTI qui sera transmis aux médecins généralistes en charge du suivi PrEP de patients.
- Etat des lieux de la PrEP sur le territoire du COREVIH : d'après le dossier envoyé à la CIRE/ARS en septembre 2019.

Commission Epidémiologie et Soins :

- La journée « Migrants » prévue le 17 mars 2020 à Clermont-Ferrand
Personnes migrantes, mieux comprendre pour mieux soigner
 - La migration : nationale, régionale, locale
 - Les problématiques de santé et recommandations
 - Les différentes problématiques en pratique
- Une soirée « Prison » dont le pré-programme pourrait être le suivant et dont la date doit être décidée avec les partenaires :
Actualités et prise en charge des Hépatites Virales (VHC et VHB) et VIH
 - Etat des lieux du dépistage en 2017 et 2018 ?
 - Comment proposer le dépistage et quelle approche l'annonce des résultats ?
 - Points forts dans la prise en charge actuelle du VHB, VHC et VIH
 - Table ronde : Entrée et sortie en pratique

Sera abordée, à cette occasion, l'importance pour l'unité sanitaire de RIOM de travailler dans le groupe « Prison » de l'interCOREVIH.

Commission Communication

- Stéphane CRIEDLICH propose de présenter les actualités associatives ainsi que leurs pistes de travail.

3/ Courrier à adresser au Ministre et aux parlementaires concernant les modifications des conditions d'accès à l'AME

La proposition de courrier présentée est validée par les membres du bureau qui donnent leur accord pour une Co signature. Seule requête : l'ajout du nom, prénom et qualité de chacun des membres dans la liste des signataires.